

INVITATION

L'équipe belge du projet de recherche européen STAR-FLOOD a le plaisir de vous convier à son atelier national qui se tiendra le 26 mars à la Maison du Néerlandais à Bruxelles :

Gérer les inondations en Flandre et en Wallonie : résultats d'une étude comparative par STAR-FLOOD



Comment les risques d'inondation en Belgique sont-ils gérés à l'heure actuelle et s'agit-il d'une gestion robuste ? C'est avec cette question que les chercheurs de l'Université d'Anvers et de la KU Leuven ont démarré en 2013 le projet de recherche STAR-FLOOD. Sur la base d'entrevues avec les organisations concernées et d'une analyse approfondie des documents politiques, ils ont procédé à une évaluation de la politique de gestion des risques d'inondation menée aux niveaux fédéral, régional et local. Les chercheurs ne se sont pas uniquement penchés sur le développement de la politique mais aussi sur sa mise en œuvre sur le terrain. Pour ce faire, trois villes ont été examinées de près, à savoir Anvers, Geraardsbergen et Lessines.

Le 26 mars, les partenaires du projet STAR-FLOOD veulent vous présenter leurs résultats de recherche. Les sessions parallèles visent à approfondir davantage certains aspects de la politique menée dans les différentes régions, à savoir la préparation aux inondations, l'aménagement du territoire et la gestion fondée sur les bassins. Avec vous, nous identifions les domaines dans lesquels la Flandre et la Wallonie peuvent s'inspirer mutuellement. La politique belge en matière d'inondations sera également placée dans une perspective comparative internationale. La présentation de clôture brossera un aperçu des premiers résultats de l'étude comparative des politiques en matière d'inondation en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Pologne et en Suède.

STAR-FLOOD signifie « Strengthening and Redesigning European Flood Risk Governance Arrangements » (en français : Renforcer et redessiner les pratiques européennes de gestion du risque d'inondation). Le projet, qui fait partie du 7^e programme-cadre de l'Union européenne, s'attache à analyser, évaluer et concevoir une stratégie, axée sur les risques d'inondation qu'entraînent les rivières dans les milieux urbains, un peu partout en Europe. Les résultats du projet devront être pertinents pour les politiques de gestion et la réglementation aux niveaux européen, national et régional. STAR-FLOOD a démarré le 1^{er} octobre 2012 et se terminera le 31 mars 2016. Plus d'infos : www.starflood.eu.

Programme

Outre une session d'introduction et de clôture plénière, le programme prévoit deux parties dans lesquelles vous pouvez chaque fois choisir entre deux sessions parallèles.

- 12:15-13:00** Accueil avec lunch-sandwich
- 13:00-13:40** Séance plénière : **Présentation du projet et des résultats de recherche**
Orateur : Dr. Ann Crabbé, chercheuse postdoctorale, Université d'Anvers
- 13:40-14:50** Première partie des sessions parallèles :

1.1 La politique en matière d'inondation avec 3 P's : tout le monde est prêt ? L'Europe recommande que la gestion des inondations repose sur 3 piliers, à savoir la prévention, la protection et la préparation. Les

gestionnaires de l'eau dans notre pays tentent de mettre cela en pratique mais se débattent avec l'implémentation de ce troisième P. Dans cette session, nous voulons vérifier dans quelle mesure la préparation peut contribuer à une politique performante en matière d'inondations.

1.2 La politique en matière d'inondations et l'approche basée sur les bassins hydrographiques : où cela coince-t-il ? L'approche basée sur les bassins hydrographiques est encouragée et dirigée par l'Europe. Mais sa mise en œuvre ne se déroule pas comme il faut, à la fois du côté de la gestion des bassins à l'intérieur des frontières nationales et de la collaboration dans les districts hydrographiques internationaux. Dans cette session, nous allons étudier l'importance de la politique en matière de risques d'inondation à l'échelle des (sous-)bassins hydrographiques, et quels sont les problèmes liés à la mise en pratique de cette approche.

14:50-15:10 Pause café

15:10-16:20 Deuxième partie des sessions parallèles :

2.1 L'approche fondée sur les bassins hydrographiques dans la pratique : leçons à tirer des contrats de rivière en Wallonie. L'approche fondée sur les bassins hydrographiques est considérée dans la littérature comme le niveau stratégique optimal pour la gestion de l'eau. Elle s'inscrit toutefois en contradiction avec la structure d'organisation actuelle de la gestion de l'eau en Belgique. Avec les contrats de rivière, les autorités wallonnes ont tenté de répondre à cette contradiction. Réussissent-ils aussi à se rapprocher ainsi de la politique axée sur les bassins ?

2.2 Aménagement du territoire et politique en matière d'inondations : des améliorations sont-elles encore possibles ? Les instruments issus de l'aménagement du territoire jouent un rôle essentiel dans la gestion des inondations. Dans la pratique, il semble subsister encore différents problèmes. Dans cette session, nous voulons faire un tour d'horizon des instruments et problèmes actuels dans la Région flamande et dans la Région wallonne et voir quelles leçons nous pouvons tirer de nos expériences réciproques.

16:20-16:45 Session plénière : **Similitudes et différences entre les États membres européens**

Orateur : dr. Dries Hegger, chercheur postdoctoral, Université d'Utrecht

16:45-18:00 Réception et networking

Vous pouvez trouver davantage d'informations sur les sessions parallèles en bas de cette invitation.

Langue

L'atelier se déroule à la fois en néerlandais et en français. Chaque orateur utilise sa langue maternelle. Les présentations sont chaque fois projetées en français et en néerlandais. Durant les premières sessions plénières, nous mettons à disposition une traduction simultanée. Les secondes sessions plénières seront en anglais. Dans les groupes de travail parallèles, des interprètes feront si nécessaire de petites traductions.

Inscription

La participation est gratuite mais pour des raisons pratiques, nous vous demandons de vous inscrire avant le 16 mars 2015. **Vous pouvez vous inscrire en ligne via ce site web: www.grontmij.be/FR/star-flood**

Vous pouvez choisir à quelles sessions parallèles vous souhaitez participer.

Lieu

La Maison du Néerlandais, rue Philippe de Champagne 23, 1000 Bruxelles.

Itinéraire : www.huisnederlandsbrussel.be/fr/content/informations-pratiques-0

Plus d'infos

L'équipe STAR-FLOOD belge est composée de chercheurs de l'Institut voor Milieu- en Energierecht de la KU Leuven : prof. dr. Kurt Deketelaere, prof. dr. Bram Delvaux, Cathy Suykens et Jean-Christophe Beyers, et le Vakgroep Milieu en Samenleving de la Faculté des Sciences politiques et sociales de l'Université d'Anvers : dr. Ann Crabbé et Hannelore Mees. Le bureau d'ingénieurs Grontmij est chargé de la communication des résultats de recherche.

Vous souhaitez davantage d'informations ? Ne manquez pas de visiter le site Web de notre projet www.starflood.eu ou prenez contact avec Mme Ann Crabbé, porte-parole de l'équipe STAR-FLOOD belge : ann.crabbe@uantwerpen.be – 0477 93 65 02

1.1 La politique en matière d'inondation avec 3 P's : tout le monde est prêt ?

Au niveau national comme au niveau international, on reconnaît que la politique en matière d'inondation doit s'atteler à réduire les risques d'inondation plutôt qu'à éviter les inondations proprement dites. L'UE adhère à ce discours en énonçant dans sa Directive Inondation que les plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) doivent contenir des mesures à la fois de prévention, de protection et de préparation. Cette approche est également approuvée par les différents acteurs impliqués au sein de la politique en matière d'inondation de leur propre pays. En Flandre, l'approche est explicitement reprise dans le discours de la sécurité de l'eau « pluri-niveaux » et en Wallonie aussi, les trois P font désormais partie de la terminologie de la politique de l'eau.

Dans la pratique, cela ne semble toutefois pas évident d'accorder autant d'attention à chaque P. Tandis que, dans la préparation des PGRI, les gestionnaires de l'eau se concentrent essentiellement sur l'importance des mesures de protection et de prévention supplémentaires, la stratégie de préparation reste quelque peu dans l'ombre.

Cette session s'intéresse donc à la contribution que la promptitude peut avoir dans l'approche des inondations. La promptitude est examinée ici au sens large du terme :

- Comment des systèmes prévisionnistes peuvent-ils être mis en œuvre pour réduire les dégâts suite aux inondations ?
- Quelles actions les citoyens peuvent-ils entreprendre pour se préparer aux inondations ? Quel soutien l'État peut-il apporter à cet égard ?
- Comment les gestionnaires de crise locaux peuvent-ils s'organiser pour accroître l'efficacité de leur fonctionnement ?

Lors de la session, les résultats de la recherche STAR FLOOD seront présentés par **Hannelore Mees** (Université d'Anvers). En outre quelques orateurs feront part de leurs expériences :

- **Aline Lacroix** (SPF Intérieur – DG Centre de crise) explique le déploiement du système d'alerte fédéral BE-Alert et les premiers résultats de l'étude pilote.
- **Eddie De Block** (bourgmestre Merchtem) présente le comité d'urgence de Merchtem dans lequel des citoyens peuvent s'engager comme bénévoles en cas de situations d'urgence.
- **Joost Dewelde** (Vlaamse Milieumaatschappij) raconte les premières expériences relatives à la construction résistante à l'eau dans le projet pilote VMM à Rhode-Saint-Genèse et à Beersel.

Le public aura bien entendu également l'occasion d'intervenir.

1.2 La politique en matière d'inondations et l'approche basée sur les bassins hydrographiques : où cela coince-t-il ?

Cette session fait pleins feux sur l'approche fondée sur les bassins hydrographiques dans le cadre de la politique en matière d'inondations. Cette approche est encouragée et dirigée par la Directive-cadre Eau et la Directive Inondation. L'adéquation des processus décisionnels et mesures par rapport aux unités hydrographiques se fait très difficilement, tant à l'intérieur des frontières nationales que dans le cadre de la collaboration entre les États membres dans des districts hydrographiques internationaux. Dans cette session, nous allons étudier l'importance de la politique en matière de risques d'inondation à l'échelle des (sous-)bassins hydrographiques, et quels sont les problèmes liés à la mise en pratique de cette approche.

Durant la session, **prof. dr. ir. Patrick Willems** et **prof. dr. ir. Jean Berlamont**, professeurs en hydrologie à la KU Leuven, développeront d'un point de vue technique l'importance et les problèmes actuels de l'approche fondée sur les bassins hydrographiques au niveau de la politique en matière d'inondations. **Cathy Suykens** (KU Leuven) développera ensuite les dispositions en matière d'organisation et de collaboration qui découlent du cadre juridique européen en vigueur, ainsi que l'implémentation nationale et l'état de la situation. Enfin, **Annie Vanslambrouck** du bureau d'ingénieurs Grontmij commentera un exemple pratique de l'étude du bassin du Molenbeek à Renaix.

Un certain temps sera aussi consacré à la discussion avec le public, l'accent étant surtout mis sur les différentes pistes en matière de gestion des inondations et de synergies entre les niveaux de gestion administratifs et la réalité hydrographique.

2.1 L'approche fondée sur les bassins hydrographiques dans la pratique : leçons à tirer des contrats de rivière en Wallonie.

L'approche fondée sur les bassins hydrographiques est considérée dans la littérature comme le niveau stratégique optimal pour la gestion de l'eau. Elle est toutefois en contradiction avec l'approche actuelle dans la gestion de l'eau en Belgique, qui est organisée suivant les frontières administratives. Avec les contrats de rivière,

les autorités wallonnes ont créé un moyen de réunir différents acteurs pertinents pour la concertation à propos de la gestion des bassins de rivière. Pour le moment, il y a 15 contrats de rivière, un pour chacun des bassins wallons. Ces asbl réunissent des gestionnaires de l'eau, des autorités locales et des acteurs de terrain pour établir ensemble un plan d'action. Les contrats de rivière jouent en outre un rôle important dans la sensibilisation du grand public sur la problématique de l'eau.

Les contrats de rivière ont, dans leur fonctionnement, quelques points communs évidents, avec les administrations de bassin dans la Région flamande, mais il y a aussi d'importantes différences. Dans cette session, nous voulons examiner dans quelle mesure les contrats de rivière réussissent à mettre en pratique l'approche fondée sur les bassins hydrographiques, quels sont les problèmes à surmonter et quelle est leur contribution à la politique en matière de risques d'inondation.

Outre les résultats de la chercheuse STAR-FLOOD **Hannelore Mees** (Université d'Anvers), **Augustin Smoos** (SPW-DGO3) et **Pauline Ducarme** (Contrat de Rivière Senne) développeront également le fonctionnement des contrats de rivière dans la pratique. Un temps considérable sera également consacré au débat avec le public, débat qui permettra d'aborder les avantages comme les inconvénients du système mais aussi le souhait et les possibilités de l'étendre à d'autres régions.

2.2 Aménagement du territoire et politique en matière d'inondations, des améliorations sont-elles encore possibles ?

Le panel d'instruments pour éviter les inondations a été considérablement étoffé et peaufiné ces dernières années en Région flamande et en Région wallonne. L'Aménagement du territoire se voit ainsi de plus en plus attribuer un rôle fondamental. Dans la pratique, il semble subsister encore différents problèmes. Dans cette session, nous voulons faire un tour d'horizon des instruments et problèmes actuels dans la Région flamande et dans la Région wallonne et voir quelles leçons nous pouvons tirer de nos expériences réciproques. Même si des instruments similaires ont en effet été développés en parallèle, il subsiste néanmoins des différences frappantes entre les deux régions.

Durant cette session, **Bram Vogels** de la Vlaamse Milieumaatschappij brossera un aperçu des mesures qui ont été prises en Région flamande depuis l'entrée en vigueur du Décret sur la politique intégrale de l'eau. **Jean-Christophe Beyers** (KU Leuven) fera ensuite une présentation de la situation en Région wallonne. Le cas échéant, une comparaison sera aussi établie avec la Région de Bruxelles-Capitale et les Pays-Bas.

La session se clôturera enfin par une discussion publique :

- Faut-il mettre l'accent sur le renforcement des instruments actuels (par exemple, conseils contraignants lors de l'évaluation aquatique) ou faut-il plutôt évoluer vers l'introduction de nouveaux instruments créatifs (par exemple, relotissement imposé par force de loi, impliquant un échange planologique)
- Comment le suivi sur le terrain peut-il être amélioré ?
- Y a-t-il encore d'autres manières d'accroître l'efficacité ?
- ...

